

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL GENERAL

Postulat

pour l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la commune de Sierre et le parc naturel régional Pfyn-Finges (accepté en séance du Conseil général du 24.02.2021)

Août 2021



1 TEXTE DU POSTULAT

Un postulat demandant l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la commune de Sierre et le parc naturel régional Pfyn-Finges a été déposé le 9 décembre 2020. Le 24 février 2021, le Conseil général l'a accepté. Il est reproduit ci-dessous :

Sierre, le 9 décembre 2020

Postulat pour l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la commune de Sierre et le Parc Pfyn-Finges

En automne 2019, la Commission du Développement durable a reçu pour mandat d'analyser le renouvellement de la Convention liant la commune de Sierre et le Parc naturel régional Pfyn-Finges. Durant ce travail, les membres de la commission ont unanimement relevé que les activités du Parc impliquant la commune ou situées sur le territoire communal manquaient de visibilité. En conséquence, un sentiment d'appartenance et d'adhésion au Parc naturel fait défaut au sein de la population sierroise. De plus, pour qui s'intéresse aux activités du Parc développées à Sierre, force est de constater que les sources d'informations sont lacunaires. Cela est d'autant plus regrettable que la participation financière de Sierre est – de loin – la plus élevée des communes du Parc. Un meilleur travail de communication devrait par conséquent être fourni de la part des autorités sierroises.

Conclusion

Les conseillers généraux soussignés, tous membres de la commission Développement Durable, déposent le présent postulat demandant à la municipalité de présenter, chaque année, un rapport sur les activités liant la commune et le Parc Naturel Pfyn-Finges. Afin de suivre l'évolution de cette collaboration année après année, ce rapport devrait contenir des indicateurs ainsi qu'un bilan comptable détaillé.



2 REPONSE

2.1 Préambule

Le Bois de Finges, la plus grande pinède d'Europe, est un patrimoine à conserver. Cette idée est à l'origine du vaste projet de parc naturel régional, initié par le Canton en 1997. Pour appuyer cette démarche, les communes voisines du Bois de Finges - à savoir Sierre, Salquenen, Varone et Loèche - ont déclaré leur volonté politique de conserver ce site naturel en créant la fondation de l'association « Espace de vie et de découverte Pfyn-Finges » (EVD Pfyn-Finges) en 2000.

En 2005, Pfyn-Finges est devenu le premier parc naturel de notre canton grâce à sa reconnaissance par le Grand Conseil et par la Confédération. Sierre ainsi que les autres communes de « Finges » ont suivi la volonté de leur Conseil général ou assemblée primaire en signant la convention liant les Communes avec le parc naturel régional Pfyn-Finges pour une durée déterminée de 10 ans. Cette convention arrive à son terme au 31.12.2022, mais grâce au succès de ce parc d'envergure régionale, l'exécutif communal (Conseil municipal) et le législatif (Conseil général) ont approuvé, à l'unanimité, le renouvellement de la convention entre la Ville et le parc Pfyn-Finges jusqu'au 31.12.2032.

La présidence du conseil d'administration du parc naturel régional Pfyn-Finges est assurée par M. Olivier Salamin, vice-président de la Ville de Sierre. Ce rôle stratégique au sein de l'organe de gouvernance permet d'y faire valoir les intérêts et besoins de la Cité du Soleil.

2.2 Parc d'importance nationale

Notre pays compte actuellement 19 parcs naturels régionaux dont deux en Valais (Pfyn-Finges et Binntal). Notre région est la pionnière cantonale par la création du parc naturel régional Pfyn-Finges ; aujourd'hui la Vallée du Trient a déposé un dossier pour protéger et valoriser sa région.

La Confédération distingue trois catégories de parcs :

- parcs nationaux
- parcs naturels régionaux
- parcs périurbains

Pfyn-Finges est reconnu comme étant un « parc naturel régional d'importance nationale » par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Source

https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/info-specialistes/conserver-et-developper-la-qualite-du-paysage/paysages-d_importance-nationale/parcs-d_importance-nationale.html

Grâce à ce classement, le parc naturel régional Pfyn-Finges bénéficie de plusieurs outils et leviers permettant l'application de sa charte :

- label « parcs » décerné par l'OFEV pour une durée de 10 ans. Il est renouvelable. Le label est aussi utilisé à des fins de développement du tourisme durable
- aides financières: le parc est subventionné à 63 % par la Confédération et le Canton (le détail du financement est traité sous le point « 2.3 Financement du parc naturel régional de Pfyn-Finges »).
- label « produits » : des producteurs locaux respectant la charte peuvent faire labelliser leurs produits. La gamme est large : on y trouve des vins, produits de boulangerie, jus, etc.



2.4 Financement du parc naturel régional de Pfyn-Finges

Financement Pfyn-Finges 2020						
Instance	Montant	Pourcentage	Commentaire			
Confédération	CHF 1'065'000		montant fixe déterminé pour 2020 - 2024			
Canton	CHF 545'000		montant fixe déterminé pour 2020 - 2021			
Part collectivités	CHF 1'610'000	63%				
Communes	CHF 200'000		dont CHF 42'000 par Sierre			
Part communes	CHF 200'000	8%				
Loterie romande	CHF 150'000		montant variable			
FMV	CHF 130 000		montant fixe			
autres	CHF 490'000		montant variable			
Part tiers	CHF 740'000	29%				
Total	CHF 2'550'000	100%				



En 2019 et 2020, la Ville de Sierre a contribué au parc Pfyn-Finges par une cotisation annuelle de CHF 42'000.— et a bénéficié des contre-prestations suivantes :

2019					
	Valeur des prestations				
	Valeur des				
Projet Petit-Bois	prestations	Cotisation			
Coûts de gestion de projet	2'500.00 CHF				
Mise en place du projet	6'688.20 CHF				
Giger Graphics	2'450.00 CHF				
Caméléon	11'319.30 CHF				
Mise en place paneaux	2'237.25 CHF				
Projet Mondereche					
Néophytes - triage forestier	861.60 CHF				
Barrière en bois - triage forestier	31'068.00 CHF				
Barrière en bois	819.60 CHF				
Haie parcelle 2750	1'628.60 CHF				
Plantations parcelle 2750	200.00 CHF				
	59'772.55 CHF				
Tour Art Science					
Interventions à la Tour art sciences	30'000.00 CHF				
Total	89'772.55 CHF	42'000.00 CHF			
Valeur ajoutée pour la Ville de Sierre		47'772.55 CHF			
Excursions / journées didactiques					
Fondation Rilke	3 jours				
Notre-Dame de Lourdes	1 jour				
Passe vacances ASLEC	1 semaine				
Journée respect	9 jours				
CO Goubing, CleanDay	1 jour				



2020					
Chemin de randonnée	Valeur des prestations	Cotisation			
Mise en état, barrière en bois et passerelle	25'460.30 CHF				
Exposition "vigne et nature"					
Réalisation de l'exposition « vin et nature »	107'500.00 CHF				
Cours pour adultes					
Néophytes invasives sur Sierre	800.00 CHF				
Cours de formation continue destiné aux parc					
Néophytes invasives sur Sierre	0.00 CHF				
Total	133'760.30 CHF	42'000.00 CHF			
Valeur ajoutée pour la Ville de Sierre		91'760.30 CHF			
Excursions / journées didactiques					
« Petit-Bois, grand poète »	1 jour				

Les subventions des Communes permettent aussi d'assurer de la pérennité du parc naturel régional Pfyn-Finges. Avec ce financement, il réalise les tâches essentielles, indispensables au bon fonctionnement d'un parc naturel, soit :

Maintien du label « parc naturel »

- respect de la charte
- planification des activités sur quatre ans
- audits spontanés par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)
- respect de la législation cantonale

Assurer la qualité

La qualité doit être assurée en permanence et est vérifiée par les audits de « Valais excellence ».

Gestion du centre nature et paysage

Le centre est ouvert au grand public et les visiteurs sont accueillis tous les jours de la semaine.

Contrôle de gestion

Le parc naturel est responsable de ses comptes et veille à l'allocation des subventions conformément aux dispositions de l'OFEV.

Promotion de la région

La communication dans les médias à l'échelle cantonale, mais surtout nationale et internationale, fait partie des missions du parc naturel. En complément, la visibilité de l'ensemble de la région est améliorée grâce à la présence du parc sur différentes cartes touristiques, réseaux et platesformes de communication.

Foires

La région de Pfyn-Finges est aussi représentée dans plusieurs foires dans l'année.

Projets communaux subventionnés

Les spécialistes du parc sont à disposition des Communes membres pour tout conseil ou direction de projet.



2.5 Projets réalisés en relation avec la Ville de Sierre

Année 2019

Petit-Bois de la plaine Bellevue

Mise en place d'un sentier didactique avec des panneaux d'information expliquant les aspects historiques de ce site naturel urbain. Les visites guidées effectuées par Pfyn-Finges coïncidaient avec l'inauguration du skateparc à côté de la nouvelle école de commerce.

Aménagement de la barrière le long de la Mondrèche

Rénovation de la barrière en bois bordant la Mondrèche augmentant l'attractivité du chemin pour les citoyens.

Excursions scolaires et découverte de la nature

Le parc naturel régional de Pfyn-Finges a aussi organisé des sorties pour les enfants du district de Sierre telle que l'ascension de « l'Illhorn » intitulée « les jeunes au sommet ».

D'autres sorties didactiques ou activités en étroite collaboration avec l'institut « Notre-Dame de Lourdes » ou l'ASLEC ont fait partie du programme de sensibilisation annuel destiné aux Sierroises et Sierrois.

Collaboration avec la fondation Rilke

Le partenariat entre la fondation et Pfyn-Finges permet de compléter les offres touristiques mettant un lien entre l'environnement et la culture (« Petit-Bois, grand poète » où le lien entre nature et poésie est établi).

Par conséquent, l'attractivité touristique de la région sierroise est améliorée grâce à une communication ciblée en étroite collaboration avec l'Office du tourisme. Par ailleurs, le parc naturel de Pfyn-Finges est un point d'attraction d'envergure nationale, voire internationale.

Année 2020

Cette année a été marquée par la pandémie COVID-19 imposant plusieurs restrictions majeures temporelles qui ont entraîné l'annulation de nombreuses activités.

Petit-Bois de la plaine Bellevue

Organisation de visites guidées dans le Petit-Bois et le musée Rilke (nombre de participants limité conformément aux règles en vigueur).

Atelier : lutte contre les néophytes invasives

Une formation continue sur les plantes envahissantes a été mise en place en collaboration avec la Ville de Sierre. MM. Alain Broccard, Eric Masserey et Frédéric Rinaldi ont contribué à ce cours de sensibilisation. Elle a débuté par les aspects théoriques (Quelles sont ces plantes ? Comment sont-elles reconnues ? Quelle est la meilleure stratégie pour conserver nos plantes domestiques et lutter contre les néophytes envahissantes), suivie par une partie pratique.

Exposition « Vigne et nature »

Réalisation de l'exposition « Vigne et nature » au Musée de la vigne et du vin, dans le quartier de « Villa ».

2.5.1 Amélioration de la communication

Pour augmenter la transparence sur les activités du parc Pfyn-Finges, le Conseil municipal a décidé en date du 2 mars 2021 de déléguer cette tâche à la promotion économique. Elle doit élaborer, en collaboration avec le parc naturel, un rapport annuel destinés au Conseil général.



Toutefois, pour donner une information rapide aux membres du Conseil général, la stratégie de communication suivante a été retenue :

- transmission du rapport d'activités 2020 aux Conseillers généraux
- envoi (par courriel) du programme des activités 2021 aux Conseillers généraux
- envoi par courriel, en automne 2021, d'un document indiquant les communications effectuées par le parc en 2021 (articles de presse, encarts publicitaires, flyers, campagnes dans le journal de Sierre, etc.)
- envoi annuel aux membres du Conseil général d'un rapport d'activités spécifique liant Pfyn-Finges et la Ville de Sierre, complété par les différents services (Office du tourisme, service environnement et biodiversité, culture et aménagement du territoire) durant le premier semestre de l'année suivant l'exercice décrit.

Pierre Berthod Président Jérôme Crettol Secrétaire municipal

Sierre, le 10 août 2021